

# Infos+

Sur le site Internet de la Ville, retrouvez toutes les informations utiles (coupons d'inscription, modèle de courrier de demande de reports, tarifs, planning, activités).

[www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr)

→ famille → accueils de loisirs



## Les Pierrots

(2 ans et demi à 6 ans)

10 rue Louis-Gandillet

☎ 01 39 14 28 28

[clsh.pierrots@carrieres-sur-seine.fr](mailto:clsh.pierrots@carrieres-sur-seine.fr)

## Les Plants de Catelaine

(6 à 12 ans)

9 rue Éric-Tabarly

☎ 01 61 04 47 82

[clsh.plantscatelaine@carrieres-sur-seine.fr](mailto:clsh.plantscatelaine@carrieres-sur-seine.fr)



Ville  
de  
Carrières-sur-Seine

# Accueils de loisirs

## Inscriptions vacances scolaires 2023/2024



Pôle éducation  
01 61 04 47 82  
[www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr)



Ville  
de  
Carrières-sur-Seine

## Conditions d'accès et horaires



**Au préalable de l'inscription de votre ou vos enfant(s), vous devez avoir constitué un dossier et établi votre quotient familial. En cas d'absence de dossier, aucun accès aux services d'accueils de loisirs ne sera possible.**

- L'accès aux accueils de loisirs est ouvert à tous les enfants inscrits dans une école élémentaire (6 à 12 ans) ou maternelle (2 ans et demi à 6 ans) de Carrières-sur-Seine.
- Les Plants de Catelaine sont réservés aux enfants inscrits en élémentaire et Les Pierrots aux enfants inscrits en maternelle.
- Un enfant carrillon scolarisé hors commune peut fréquenter les accueils de loisirs.
- Un enfant demeurant hors commune scolarisé par dérogation à Carrières-sur-Seine peut fréquenter les accueils de loisirs mais sera facturé au tarif exceptionnel.
- L'accueil à la demi-journée est uniquement proposé les mercredis en période scolaire (voir ci-dessous).

**Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les vacances et les mercredis de 8h à 18h30.** L'accueil des enfants se fait entre **8h et 9h** et leur départ entre **16h30 et 18h30**.

## Inscriptions

### Durant les vacances scolaires

3 modes d'inscription (avant la date limite cf. tableaux ci-contre) :

- En ligne, via l'Espace famille sur le site Internet de la Ville (paiement par carte bancaire).
- Auprès du Pôle éducation (contact ci-dessous).
- Par correspondance (envoyez à l'adresse le coupon réponse de la fiche d'inscription et le règlement par chèque) cf. fiche d'inscription.

⚠ Passées les dates limites d'inscription via l'Espace famille et auprès du Pôle éducation, vous devrez vous adresser à l'accueil de loisirs concerné ([adresses mails page 4](#)).

### Les mercredis

Les familles doivent réserver en ligne via l'Espace famille **ou** auprès du Pôle éducation **au plus tard 5 jours** avant les dates souhaitées.

### Accueils de loisirs :

- Journée complète : 8h-18h30 **ou**
- Matinée avec repas : 8h-13h30 **ou**
- Après-midi sans repas : 13h30-18h30

⚠ Passées les dates limites de réservations (ci-contre), aucune place ne pourra être attribuée. Pour tout renseignement complémentaire, les agents du service se tiennent à votre disposition.

## Toussaint 2023

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 6 octobre 2023 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

23-24-25-26-27-30-31 octobre  
02-03 novembre

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 6 octobre 2023\*

## Noël 2023

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 8 décembre 2023 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

26-27-28-29 décembre  
02-03-04-05 janvier

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 8 décembre 2023\*

## Hiver 2024

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 26 janvier 2024 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

12-13-14-15-16 février  
19-20-21-22-23 février

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 26 janvier 2024\*

## Printemps 2024

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 22 mars 2024 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

08-09-10-11-12 avril  
15-16-17-18-19 avril

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 22 mars 2024\*

## Juillet 2024

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 21 juin 2024 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

08-09-10-11-12 juillet  
15-16-17-18-19 juillet  
22-23-24-25-26-29-30-31 juillet

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 21 juin 2024\*

## Août 2024

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 21 juin 2024 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

01-02 août  
05-06-07-08-09 août  
12-13-14-16 août  
19-20-21-22-23 août  
26-27-28-29-30 août

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 21 juin 2024\*

\* Demande de remboursement à faire par mail à l'adresse ci-dessous



01 30 86 89 45 ou 42



[sej@carrieres-sur-seine.fr](mailto:sej@carrieres-sur-seine.fr)



Pôle éducation

1, rue Victor-Hugo - BP 59 - 78421 Carrières-sur-Seine Cedex

